

QU'EST-CE QUE LA TRANSIDENTITÉ ?

Un document pour comprendre les bases

1. LE GENRE, LE SEXE ET LES NORMES SOCIALES

Sexe : classification sociale des êtres humains d'après leurs caractères sexuels primaires (organes génitaux) et secondaires (poitrine, barbe, voix...), leurs hormones (testostérone, estrogènes...) et leurs chromosomes sexuels (X et Y).

Dans la pratique, l'assignation du sexe à la naissance se base sur l'apparence des organes génitaux externes et très peu de gens connaissent leurs taux hormonaux ou chromosomes. Les sexes reconnus sont mâle et femelle mais il existe également des **personnes intersexes** (personnes dont les organes génitaux, les taux hormonaux et/ou les chromosomes ne peuvent être définis comme correspondants aux standards mâles ou femelles ou présentant un brassage ou mélange de ces standards).

Genre : identité sociale, ressenti d'appartenance à un, plusieurs ou aucun groupe social.

Le genre n'est pas défini par les organes génitaux, les hormones ou les chromosomes car il n'est pas biologique ni physique ; seule la personne concernée peut savoir quel est son genre.

Système de genre binaire : la société ne reconnaît que deux genres (homme et femme) on dit qu'il s'agit d'un système de genre binaire.

Ce système de genre n'est pas universel. En effet, il existe des cultures qui reconnaissent plus que deux genres (par exemple, les peuples natifs américains reconnaissaient 3 à 5 genres¹). Lors de la colonisation, les européens ont imposé leur système de genre binaire : cette oppression s'appelle le **binarisme**.

Rôles de genre : rôle social attribué aux humains en fonction de leur genre (les femmes doivent être maternelles et les hommes doivent être forts) ; ce sont des stéréotypes rigides qui doivent être déconstruits.

Assignation de genre : le genre est assigné à la naissance en fonction des organes génitaux externes. Les bébés possédant un pénis sont assigné•e•s garçon et éduqué•e•s selon les normes associées à ce genre et les bébés possédant une vulve sont assigné•e•s filles et éduqué•e•s selon les normes associées à ce genre. Les bébés intersexes dont l'apparence des organes génitaux externes ne rentre pas dans les normes sociales subissent des opérations chirurgicales non consenties pour remodeler leurs génitaux.

En France, 2000 bébés sont mutilés par an. Cela a été reconnu par l'ONU comme une **torture** et une **violation des droits humains**^{2,3}.

Expression de genre : façon dont une personne s'exprime à travers ses vêtements, le maquillage, sa coupe de cheveux, ses goûts, etc. Ces choses sont genrées par la société (les robes sont associées à la féminité par exemple) mais elles ne le sont pas intrinsèquement (une robe n'a pas de genre). Ainsi, l'expression de genre d'une personne ne correspond pas forcément à ce que la société attend d'elle par rapport à son genre (un garçon peut aimer porter des robes).

Attention, l'orientation sexuelle et/ou romantique n'a pas de rapport avec l'identité de genre !

Orientation sexuelle et/ou romantique : attirance sexuelle et/ou romantique que l'on éprouve pour les personnes d'un ou plusieurs genres. Par exemple, une personne hétéro est attirée par les personnes d'un genre différent du sien. L'orientation n'a pas de rapport avec l'identité de genre d'une personne et on peut avoir n'importe quel genre avec n'importe quelle orientation.

2. LES IDENTITES DE GENRE

Cisgenre (ou cis) : personne dont le genre correspond à celui qui lui a été assigné à la naissance (emploi : « femme cis », « homme cis »).

Transgenre (ou trans) : personne dont le genre ne correspond pas à celui qui lui a été assigné à la naissance.

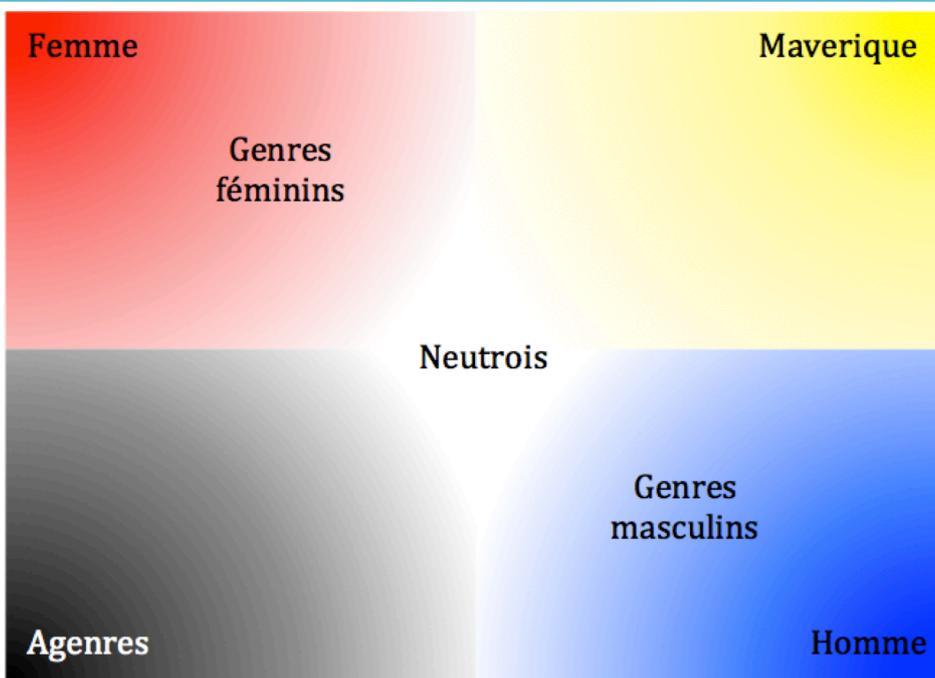
Attention, « transsexuel•le » est un terme médical psychiatisant utilisé pour désigner la transidentité comme une maladie (alors que ça n'en est pas une), il ne s'emploie donc plus !

Femme trans : une femme qui a été assignée homme à la naissance.

Homme trans : un homme qui a été assigné femme à la naissance.

Personne trans non-binaire : une personne dont le genre n'est ni homme ni femme. Ce terme comprend beaucoup de genres différents. Les personnes non-binaires peuvent transitionner si elles le souhaitent. Elles peuvent utiliser les pronoms « elle » ou « il » mais aussi des pronoms neutres comme « iel » ou « ille ».

- **Agenre** : personne qui n'a pas de genre
- **Neutrois** : personne qui a un genre neutre
- **Bigenre** : personne qui a deux genres
- **Polygenre** : personne qui a plusieurs genres
- **Demi-fille/demi-garçon** : personne dont le genre est partiellement fille/garçon
- **Androgyne** : personne dont le genre présente un mélange de masculinité et de féminité
- **Maverique** : personne dont le genre ne présente ni masculinité, ni féminité
- **Genre-fluide** : une personne dont le genre fluctue dans le temps et/ou selon les situations
- ...



Représentation des genres :

On peut représenter les genres par 4 zones primaires :

- une pour la féminité qui varie en intensité, on a donc le genre femme (100%) et des genres féminins (demi-fille par exemple) ;
- une pour la masculinité qui varie également en intensité, on a donc le genre homme (100%) et des genres masculins (demi-garçon par exemple) ;

- une pour les genres en dehors de la féminité et la masculinité (maverique) ;
- une pour l'absence de genre (agenres) ;

On a également une zone neutre centrale (neutrois).

N'oubliez pas que cette représentation est simplifiée et qu'il peut en exister d'autres.

3. LA TRANSIDENTITE EN PRATIQUE

Dysphorie de genre : anxiété voire dépression résultant du fait de ne pas être reconnu socialement pour son genre. Elle peut être sociale (suite à l'utilisation des mauvais pronoms par exemple) et/ou physique (les seins sont considérés par la société comme une marque de féminité par exemple).

Mégenrer : utiliser les mauvais pronoms, accords ou mots-genrés pour parler d'une personne (par exemple dire « elle » alors que son pronom est « il »).
Mégenrer une personne trans est violent. Cela peut lui causer de la dysphorie de genre.

Transition : le parcours d'une personne trans pour que son genre soit reconnu socialement. Cela peut impliquer par exemple de changer de prénom et/ou de pronoms et/ou de style vestimentaire et/ou de prendre des hormones et/ou faire une ou des chirurgies et/ou changer d'état civil.

Toutes les personnes trans ont un parcours différent et elles n'ont pas toutes les mêmes besoins. Une personne trans était son genre avant la transition.

La France a déjà été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme car elle impose la stérilisation pour permettre le changement d'état civil, mais rien n'a changé^{2,4,5}.

- **Cissexisme** : système social oppressif qui place le fait d'être cisgenre comme la norme et les identités de genre des personnes cis comme plus valides que celles des personnes trans.
- **Transphobie** : violence à l'encontre des personnes trans, résultant du système oppressif cissexiste. Cela peut aller d'une « blague » à un assassinat. Les femmes trans sont les plus touchées par les meurtres (car la transphobie se croise avec la misogynie, ce que l'on appelle la **transmisogynie**).

Quelques chiffres :

- 8 personnes trans sur 10 sont victimes de harcèlement⁶ ;
- 1 personne trans sur 4 a perdu son travail à cause de sa transidentité⁶ ;
- 67% des jeunes ont pensé au suicide à cause de leur transidentité et 34% ont fait au moins une tentative⁷ ;
- Entre janvier 2008 et décembre 2014, 1731 personnes trans ont été assassinées dans le monde⁸.

Les droits humains des personnes trans sont une urgence !

Pour aller plus loin

Je vous invite à consulter mon blog : <http://uniqueensongenre.eklablog.fr>

Je vous invite également à consulter les ressources suivantes :

- ✓ Blogs : <https://trolldejardin.wordpress.com> ; <https://furielatine.wordpress.com>
- ✓ BD Assignée Garçon : <https://www.facebook.com/assigneegarcon/?fref=ts>
- ✓ Chaîne YouTube Princ(ess)e : <https://www.youtube.com/channel/UCbIOqOXBjp4QYNL2CGRDXLg>

Sources

1. Deux esprit, un cœur, cinq genres : <https://labodecolonial.wordpress.com/2016/06/17/deux-esprits-un-coeur-cinq-genres/>
2. Rapport de l'ONU sur les droits des personnes transgenres et intersexes : http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A.HRC.22.53_English.pdf?utm_source=AIC+mailing+list&utm_campaign=0940e5a7fc-3&utm_medium=email
3. Histoires ordinaires, 05/02/2014, « Intersexe, Vincent Guillot sort de la nuit » : http://www.histoiresordinaires.fr/Intersexe-Vincent-Guillot-sort-de-la-nuit_a1330.html
4. Arrêt du 25/03/1992 : <http://mafr.fr/fr/article/cour-europeenne-des-droits-de-lhomme-6/>
5. Communiqué de presse Acceptess : <https://www.facebook.com/notes/acceptess-transgenres/communiqué-de-presse-le-21-mai-2016-changement-détat-civil-pourquoi-nous-disons-/1611340395823027>
6. Transphobiographie, Inter-LGBT, 19/11/2014 : <http://www.inter-lgbt.org/spip.php?article1285>
7. La transphobie, Chrysalide : <http://chrysalidelyon.free.fr/fichiers/doc/Chrysalide-LaTransphobie.pdf>
8. IDAHOT : http://www.transrespect-transphobia.org/en_US/tvtproject/tmm-results/idahot-2015.htm